ELECTIONS LEGISLATIVES 21 et 28 Mars 1993

3e Circonscription du Var

Objectif FRANCE

PROFESSION DE FOI

L'U.D.I. , présidée par le Général LACAZE, représente le large courant que forment tous les électeurs, EUROPEENS CONVAINCUS, qui ont dit :

NON à l'Europe de MAASTRICHT.

Face à la faillite du Socialisme, le programme présenté par les dirigeants de l'opposition actuelle ne répond pas à nos angoisses et à nos espoirs.

C'est pour rassembler ***TOUS LES FRANÇAIS*** *sans exclusive et éviter que des libéraux désabusés ne s'abstiennent ou ne se laissent entraîner vers des solutions extrémistes que nous nous présentons à vos suffrages avec la conviction que notre candidature est*

NATURELLE ET INDISPENSABLE

CANDIDAT



Christian PALMADE
Le Pradet
Administrateur de Sociétés

Des hommes neufs vivant au quotidien les problèmes auxquels vous êtes confrontés

SUPPLEANT



René RICHIR
Carqueiranne
Agent Général d'Assurances

UNION DES



INDEPENDANTS

DANS NOTRE PROGRAMME :
CE QUI FAIT NOTRE DIFFERENCE

POUR LA FRANCE

4,5 millions de chômeurs, 4,5 millions de travailleurs étrangers.
Rien ne pourra être réussi contre : LE CHOMAGE, LA PAUVRETE, l'INSECURITE, tant que nous n'aurons pas pris des mesures humaines mais énergiques contre une immigration excessive, ruineuse et que plus rien ne justifie.

Tout en respectant les étrangers vivant en France en situation régulière et justifiant d'un emploi ou de revenus légaux, il est indispensable de :

- Procéder à l'expulsion effective et non symbolique des clandestins,
- Remettre les délinquants aux autorités de leur pays d'origine,
- Rapatrier dans leur pays d'origine les travailleurs étrangers sans emploi,
- Réviser le code de la nationalité en donnant la priorité au droit du sang.

Ces mesures, déjà en application dans tous les pays industrialisés permettraient en quelques années de réaliser une économie de 150 milliards de francs.

L'Utilisation Judicieuse de ces économies

- A la consolidation des régimes et acquis sociaux
- Au développement de l'aide à la famille (salaire et retraite de la mère au foyer)
- A la mise en place immédiate des moyens financiers nécessaires pour accélérer la recherche contre le SIDA
- A la revalorisation des professions de santé
- A la revalorisation de l'enseignement et de l'apprentissage
- Au renforcement en personnel et en matériel des forces de police pour assurer la protection des personnes et des biens

Permettra

- De lutter efficacement contre la pauvreté, la délinquance
- De relancer la consommation, donc l'économie donc la création d'emplois.

POUR L'EUROPE

Ce traité de Maastricht doit être réformé, en effet:
Dès sa mise en application :
- Le droit de véto (encore récemment brandi par Pierre Bérégovoy qui n'en est plus à une contre-vérité près) sera immédiatement supprimé.

Plus rien ne pourra nous protéger contre une décision européenne prise à la majorité qualifiée et ce malgré l'opposition de tous les représentants français.

- L'Europe sociale, voulue par François MITTERRAND, permettra à des centaines de milliers d'européens de venir vivre à nos frais leur chômage en France.

Il faut donc :

- Restaurer le droit de veto
- Refuser l'extension des prestations sociales à tout ressortissant de là C.E.E. qui n'exercerait pas en France une activité réelle.

POUR LA MORALE

Il n'y a pas de morale publique sans morale politique.
L'élu doit montrer l'exemple et les lois doivent être plus sévères pour lui que pour un simple citoyen. En conséquence, il faut :
- Rendre inéligibles toutes les personnes et destituer tous les élus qui se sont rendus coupables d'un délit et ce, même quand ils ont pu, grâce à la prescription, bénéficier d'un non-lieu.

RC Toulon 63 B 174.